

# La **F**édération **F**rançaise des **M**otards en **C**olère : *Plus qu'une association, un Mouvement.*

Secrétariat national – Avril 2012



La FFMC est une **association d'usagers** qui représente et défend depuis plus de trente ans *tous* les pratiquants de deux et trois-roues motorisés, du cyclo au gros cube.

Avec ses différentes structures, elle forme un Mouvement unique :  
**En Colère** quand il faut se faire entendre  
**Constructif** quand on l'écoute  
**Citoyen** pour agir et montrer l'exemple

Voici en quelques mots son historique, ses composantes et ses actions.



- Introduction
- Historique
- Structures
- Fédération
- Rappels
- Actions



- Vers la fin des années 1970, des **mesures très impopulaires** mettent les motards en colère, les tarifs d'assurance deviennent disproportionnés et la discrimination envers les deux-roues s'intensifie. La pratique de la moto elle-même est menacée.
- Dans toute la France, des **moto-clubs** s'organisent et manifestent.
- Début 1980, ils s'unissent et déposent **les statuts de la FFMC**, les motards sont enfin représentés.



- Au fil des années, la FFMC s'est dotée de **diverses structures** pour répondre à tous les besoins des motards.
- Son **implantation locale** s'est développée, jusqu'à couvrir presque tout le territoire, y compris des départements d'outre-mer.
- C'est aujourd'hui un **acteur reconnu et incontournable** pour tout ce qui concerne les deux-roues motorisés hors compétition.



La FFMC c'est aussi **une vision sociétale et une éthique** définies par ses statuts :

- ouverture **non-corporatiste** : ce qui nous rassemble autour des 2RM n'est ni la cylindrée ni la marque ou le type de notre véhicule, mais l'attachement à des **valeurs communes de citoyenneté**,
- opposition au racisme ou à toute forme de discrimination, et engagement aux côtés d'autres associations pour défendre **l'idée d'une société** basée sur le respect, la liberté et la responsabilité individuelle,
- adhésion au principe de **l'économie solidaire et sociale**.



- Introduction
- Historique
- Structures
- Fédération
- Rappels
- Actions



La FFMC est un **mouvement complet**, où différentes structures indépendantes mais partenaires collaborent.

Chacune dans sa spécialité peut compter sur **l'expertise complémentaire** des autres branches, dans le respect des valeurs communes.

## L'ORGANIGRAMME DU MOUVEMENT



- Utopie à laquelle peu de gens croyaient, **l'Assurance Mutuelle Des Motards (AMDM)** a été créée en 1983 par les motards eux-mêmes.
- C'est aujourd'hui **l'assureur mutualiste de référence** du deux-roues motorisé, avec près de 300.000 contrats. Ses produits innovants et ses tarifs sont des exemples pour la concurrence.
- L'AMDM est membre du **GEMA**, le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance, représentant 60% des contrats deux-roues en France.



Outre son métier d'assureur, la Mutuelle :

- s'engage sur un service « **prévention comprise** » et la participation de ses sociétaires,
- propose des **événements festifs et sportifs**,
- donne accès à la FFMC à une **analyse statistique** unique sur les accidents de 2RM en France (250.000 sinistres étudiés),
  - réalise directement des études auprès des motards, par exemple avec le panel « 2-roues Lab » <http://2roueslab.mutuelledesmotards.fr>,
- participe au financement de la FFMC.



- L'Association pour la Formation Des Motards (AFDM), fondée en 1984, étudie la pédagogie et l'impact des méthodes de formation.
- Elle anime notamment des **stages de perfectionnement post-permis**, que les conducteurs aient 4 mois ou 40 ans d'expérience.
- Ces deux jours de formation complémentaire comprennent une part de théorie et s'attachent à faire **comprendre les limites du conducteur et les principes dynamiques**.



*« Plus de plaisir,  
moins de risques »*



© motomag.com - G. Mathieu

- L'AFDM c'est aussi un réseau de **moto-écoles reconnues**, avec une exigence de qualité : formation complémentaire des enseignants, nombre réduit d'élèves par formateur, cours théoriques, contenu pédagogique...
- Elle propose depuis longtemps des formations pour le **cyclo**, la moto ou le scooter **125** (Prise En Main 125), les **side-cars**, les handicapés...
- Elle propose également des **formations à destination des entreprises et collectivités** : plan de prévention des risques routiers, spécialisation coursiers, moto-taxis, experts d'assurance, inspecteurs du permis de conduire...
- Impliquée dans la recherche et l'évolution des méthodes pédagogiques, elle participe aux groupes de travail pour l'évolution des directives et programmes du permis de conduire.



- « Le Pavé dans la Mare » était à l'origine en 1983 le journal associatif de la FFMC, distribué aux sociétaires de la jeune Mutuelle des Motards.
- Entré en kiosques sous le titre **Moto Magazine** en 1993 pour son centième numéro.
- Aujourd'hui **leader de la presse moto** en France, avec 130.000 exemplaires payants diffusés chaque mois, dont 60% par abonnement (plus de 350.000 lecteurs mensuels estimés).
- 10 numéros + 4 hors-séries + 2 spéciaux par an.

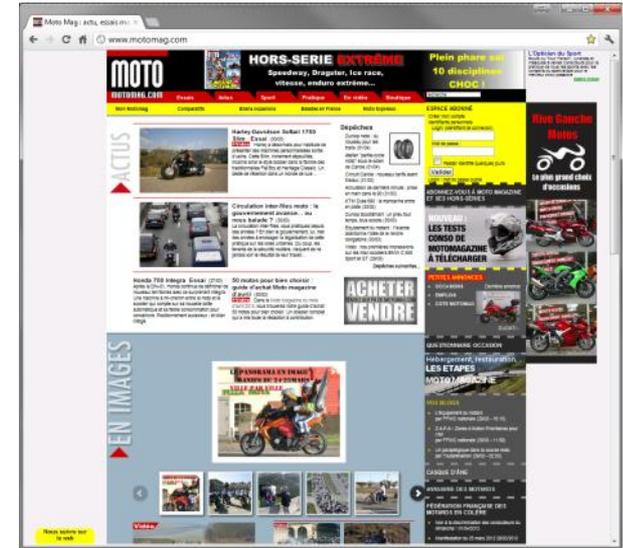


Moto Magazine se distingue des autres titres par :

- une approche « consomotard », avec des **essais exhaustifs** non seulement des véhicules, mais aussi de tous les équipements et accessoires,
- une politique stricte d'**indépendance et d'éthique** : refus de publicité sexiste ou vantant un produit testé dans le même numéro, et de tout avantage journalistique,
- des pages récurrentes et des dossiers consacrés à l'**actualité militante** de la FFMC.



Le magazine papier est épaulé par le site **motomag.com**, qui compte parmi les leaders du secteur, avec 700.000 visiteurs uniques par mois, une boutique en ligne et une plateforme de blogs (où les antennes et la FFMC Nationale, entre autres, communiquent).



Les Editions de la FFMC publient également :

- **Passion Mutuelle**, pour les sociétaires AMDM
- **Pratique 125**, destiné aux conducteurs de 125cc
- **Les Dossiers de Motomag**, trimestriel thématique
- **Rouler n'est pas jouer**, livret pour les collégiens
- Des **livres**, des **BD** motardes, etc...
- Les dépliantes et affiches de la FFMC.



- La **FFMC Loisirs** utilise le deux-roues comme vecteur pédagogique pour l'éducation à la citoyenneté.
- Elle organise **des ateliers mécanique** et des **centres de vacances** à thématique motarde, notamment à destination de jeunes en difficulté.
- L'opération emblématique « **Des Tasses pour un Bol** » emmène chaque année des jeunes à cyclomoteur jusqu'au Bol d'Or.

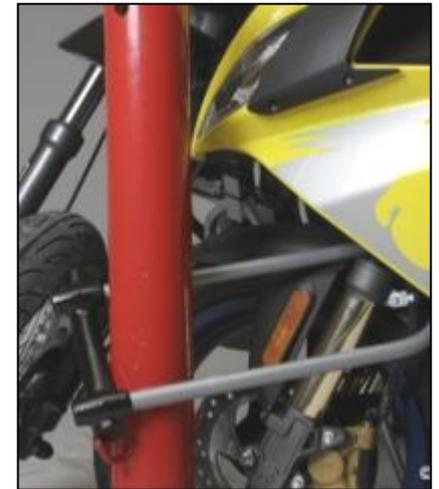


Outre les structures indépendantes, la FFMC a créé plusieurs commissions permanentes :

- La **Commission Juridique** renseigne les adhérents en cas d'accident ou de litige.
- Elle dispose d'un **réseau de correspondants** dans toute la France, coordonnés par une salariée au secrétariat national.
- Elle se charge également de la **veille législative**, analysant tous les projets de lois dès leur présentation au parlement.



- La **Commission Stop-Vol** teste la résistance et la qualité des antivols pour motos et scooters.
- Elle attribue aux meilleurs la **norme AFNOR NF-FFMC**, label le plus reconnu de la profession.
- Ses **correspondants départementaux** prélèvent des échantillons chez les commerçants pour vérifier la conformité de la production.
- Elle diffuse **guides et conseils** pour se prémunir contre le vol et concevoir des stationnements adaptés.



- La commission **Education Routière de la Jeunesse** forme les militants à intervenir bénévolement en milieu scolaire.
- Les adolescents sont **sensibilisés au partage de la route** et à une conduite raisonnée et responsable, sans dogmatisme.
- Ce programme en pleine expansion a reçu l'**agrément du ministère de l'Education Nationale**.



- La FFMC est membre fondateur de la **Federation of European Motorcyclists' Associations (FEMA)**, qui rassemble une trentaine d'organisations de toute l'Europe.
- Basée à Bruxelles, la FEMA relaie la voix des motards vers les **institutions communautaires et l'ONU**.
- Elle est en relation avec d'**autres associations motardes** et de sécurité routière dans le monde.
- Divers gouvernements la consultent pour leur politique de sécurité routière concernant les 2RM.



- De nombreux **moto clubs et associations locales** adhèrent au niveau des antennes départementales.



- Plusieurs **associations nationales** sont directement adhérentes :

- Handicap Motards Solidarité,
- Solidarité Motards Accidentés,
- Gai Moto Club.



- D'autres organisations souhaitent nous rejoindre, les démarches sont en cours.



- La FFMC entretient également des liens avec les **autres acteurs du monde du deux-roues** : fédération sportive (FFM), loisirs verts (Codever), cyclomoteurs anciens, transport de personnes à moto, constructeurs, distributeurs, réparateurs...



- Introduction
- Historique
- Structures
- **Fédération**
- Rappels
- Actions



- La FFMC compte aujourd'hui **83 antennes départementales** en métropole et à l'outre-mer, d'autres sont en création.
- Elle est dirigée collégialement par le **Bureau National**, dont les membres élus sont issus des antennes.
- Le **Secrétariat National** emploie cinq salariés.
- Des **mandataires** techniques ou politiques assistent les élus sur des dossiers spécifiques.
- Les deux grands rendez-vous annuels sont les **Journées Techniques d'Information**, pour la formation des militants, et les **Assises**, avec l'AG et l'ensemble des structures.
- Diverses réunions régionales ou nationales ont aussi lieu en cours d'année.

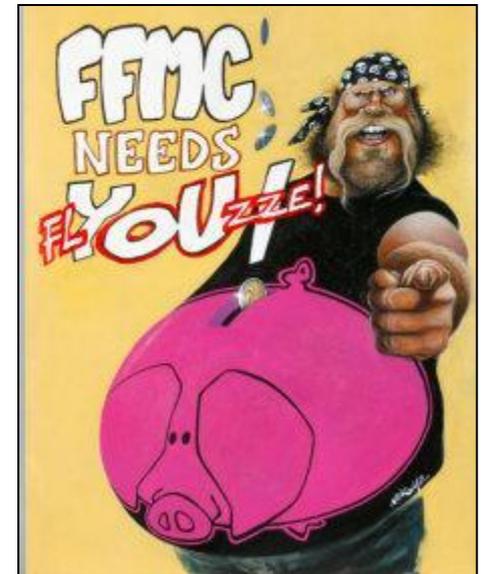


*Note à propos du nom de la FFMC :*

- Le nom « en colère » est parfois reproché et mal interprété. La proposition revient souvent de remplacer le C de Colère par celui de Citoyen.
- Cependant ce nom est chargé d'histoire et d'image, et il est régulièrement re-justifié, à chaque loi stupide et inefficace, chaque motard tué par la faute d'une infrastructure inadaptée signalée depuis longtemps...
- Enfin et surtout, **« colère » n'est pas synonyme d'agressivité.** Notre colère est parfaitement citoyenne, c'est même un devoir face à l'absurde motophobie des pouvoirs publics. Aujourd'hui, **le « C » signifie donc à la fois en Colère, Citoyen et Constructif.**



- Le financement de la Fédération se fait **sans aucune subvention publique**, afin de garantir sa totale liberté de parole et d'action.
- La **cotisation annuelle** est actuellement fixée à 38 €, un tiers revenant à l'antenne départementale et deux tiers au national.
- Elle donne droit à des réductions et avantages auprès des structures du Mouvement.
- **Les structures participent** au financement.
- Il est possible d'adhérer ou de faire un don **directement en ligne** par carte bancaire :  
<http://adhesion.ffmc.fr> & <http://don.ffmc.fr>



## La FFMC en ligne :

- Site Internet : [www.ffmc.fr](http://www.ffmc.fr)
- Listes de diffusion thématiques
- Blog officiel : [blogs.motomag.com/concertation2RM](http://blogs.motomag.com/concertation2RM)
- Facebook : [www.facebook.com](http://www.facebook.com)
- Twitter : [www.twitter.com/ffmcnat](http://www.twitter.com/ffmcnat)
- Chaîne YouTube : [www.youtube.com/user/tvffmc](http://www.youtube.com/user/tvffmc)



La FFMC est représentée via ses structures et ses antennes sur de **nombreux rassemblements motards** et événements réunissant beaucoup de conducteurs de deux-roues :

- **Salons** : Salon de la Moto et du Scooter de Paris (ex-Mondial du Deux-Roues), Salon de Lyon, Moto Légende, Puces de Niort et d'Elbeuf, salons régionaux...
- **Événements sportifs** : Bol d'Or, Grand Prix de France au Mans...
- **Conférences** : Conférence Internationale de Moto, Semaine du Son...
- **Autres événements** : Salon des Maires, Fête de l'Humanité...



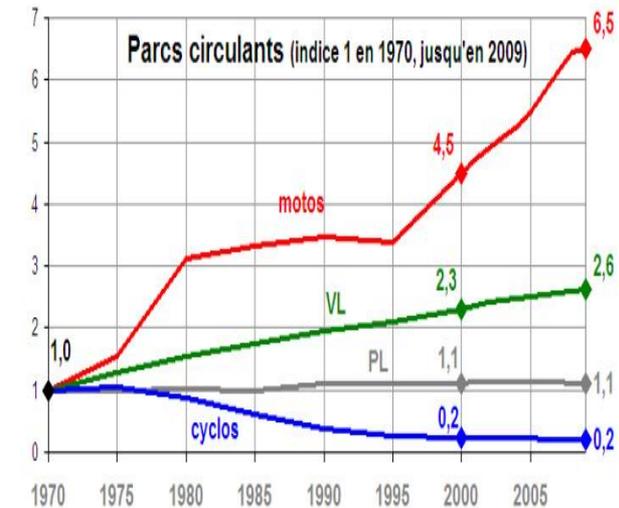
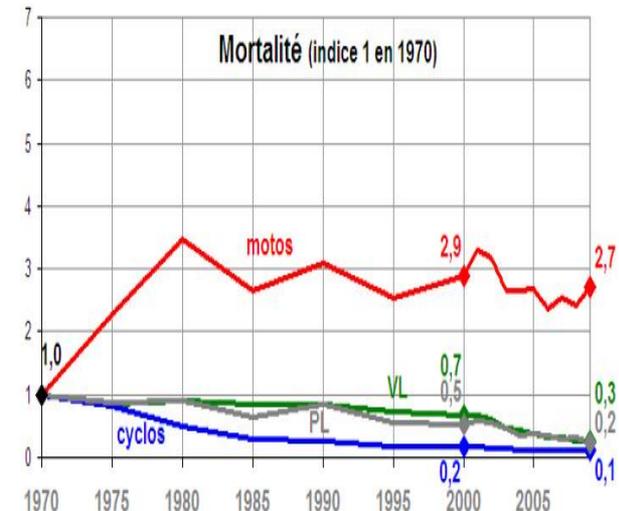
- Introduction
- Historique
- Structures
- Fédération
- Rappels
- Actions



- Le deux-roues motorisé est un mode de transport **mal connu et mal compris** par les pouvoirs publics.
- Les politiques sont basées sur **des idées reçues**, souvent sans rapport avec ce qui améliorerait réellement notre sécurité routière.
- La **recherche de boucs émissaires, la culture du chiffre et de l'effet d'annonce médiatique**, font des motards des cibles généralement désignées comme responsables des maux de la route.



- Le nombre d'accidents de 2RM est stable depuis trente ans, ce qui nous est souvent reproché. Mais c'est oublier que **le nombre d'utilisateurs de motos et scooters s'est multiplié** sur la même période, +60% sur les dix dernières années.
- Proportionnellement au parc circulant, **la mortalité est en baisse constante.**
- Et ce alors que les 2RM n'ont que peu bénéficié de l'évolution des véhicules et qu'**aucune démarche sérieuse** pour leur sécurité n'a été entreprise.



- Les deux-roues ont **moins d'accidents que les voitures**. Cependant, étant plus vulnérables, leurs conducteurs sont **plus exposés aux dommages corporels**.
- **2/3 des accidents de deux-roues sont causés par des automobilistes** ne les ayant pas vus ou pas pris en compte.
- Les infrastructures, les règles, les formations, **sont essentiellement conçues pour les voitures**, au point d'être parfois dangereuses pour les motos.



- Les motards sont **les usagers les plus multimodaux** : ils sont *aussi* automobilistes, et souvent cyclistes, pousseurs de poussettes, parfois même en fauteuil roulant... et dans tous les cas piétons.
- Ils **connaissent les problématiques des autres** catégories d'usagers, alors que l'inverse est rare.
- Les chercheurs de l'INRETS ont démontré que les automobilistes également motards sont les **moins impliqués dans les accidents**.



© Image SNCF

- La FFMC est convaincue que les progrès se font **par la formation et la responsabilisation, et non par une répression** toujours plus intensive et déconnectée de la réalité de terrain.
- Cette formation doit **concerner l'ensemble des usagers de la route**. Le ciblage des motards est contre-productif car dans leur majorité ils sont déjà très sensibilisés à leur propre sécurité et à celle des autres.
- La **prise en compte de nos spécificités**, au lieu de nous considérer comme des « demi-voitures », est une priorité.

Exemples de dossiers, récents ou en cours depuis trente ans :

- **Infrastructures** (glissières, revêtements, éclairage, points noirs...)
- **Prise en compte de nos spécificités** (circulation interfiles, besoin d'équipement, conditions de stationnement...)
- **Discriminations** (interdiction du tunnel de l'A86, verbalisation spécifique en cas de modification du véhicule, bridage, obligations injustifiées...)
- **Formation** (évolution des permis de conduire, qualité de l'enseignement...)
- **Véhicules** (homologation, contrôle technique, vol...)
- **Environnement** (normes, carburants, sensibilisation, zones d'exclusion...)

- Introduction
- Historique
- Structures
- Fédération
- Rappels
- Actions



La FFMC agit et fait entendre la voix des motards selon trois axes principaux :

- **Contestation**
- **Concertation**
- **Formation**

Ces **approches complémentaires** et la diversité des expertises du Mouvement nous donnent la légitimité pour représenter les usagers et nous poser en **interlocuteur de référence** pour tout ce qui concerne la sécurité des deux-roues.



- Les **manifestations nationales** sont l'expression visible de notre colère. Les plus grandes réunissent plus de 90.000 motards dans toutes les grandes villes de France.
- Des **actions ponctuelles**, avec quelques dizaines ou centaines de 2RM, attirent l'attention sur des problématiques spécifiques.
- Ces démonstrations permettent de **nous faire entendre et de montrer la popularité de nos demandes**. Elles sont indispensables pour faire avancer les dossiers...



Etant **aussi et surtout force de proposition**, la FFMC est présente à tous les niveaux du dialogue avec les pouvoirs publics :

- les antennes départementales rencontrent les **préfets et élus locaux** (maires, conseillers généraux, députés, sénateurs...),
- la FFMC a été un acteur majeur de la « Concertation Nationale sur le 2RM » et échange avec **différentes instances gouvernementales**,
- elle est active auprès des **Eurodéputés** et représentée à Bruxelles pour contribuer aux débats sur les futures **normes européennes**.



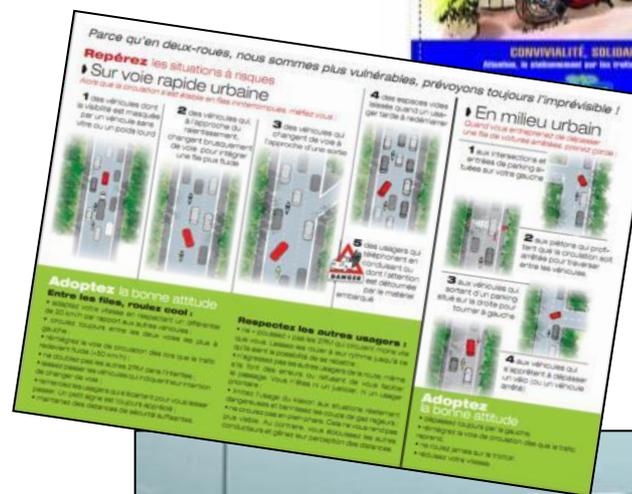
La FFMC siège ou participe à de nombreux comités et groupes de travail, notamment:

- le **Conseil Supérieur de l'Education Routière (CSER)** : étude des décrets sur le contenu des formations et les permis de conduire,
- le **Centre d'Etude sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme (CERTU)** : rédaction de guides et de recommandations officielles pour la prise en compte des 2RM dans les infrastructures,
- le **Comité des Usagers du Réseau Routier National**,
- divers **comités départementaux**.



La FFMC développe elle-même des actions de formation, par exemple :

- plaquettes et campagnes de prévention
- sensibilisation des élus et responsables techniques avec les opérations « **Motard d'un jour** »,
- interventions en milieu scolaire avec le programme **ERJ**,
- actions directes envers les motards, comme les « **Relais Motards Calmos** »,
- **formation** initiale à la conduite, **stages** de perfectionnement et **plans de prévention des risques en entreprise** avec l'AFDM.



La FFMC a déjà beaucoup grandi et évolué en trois décennies ; elle continue à préparer les défis à venir :

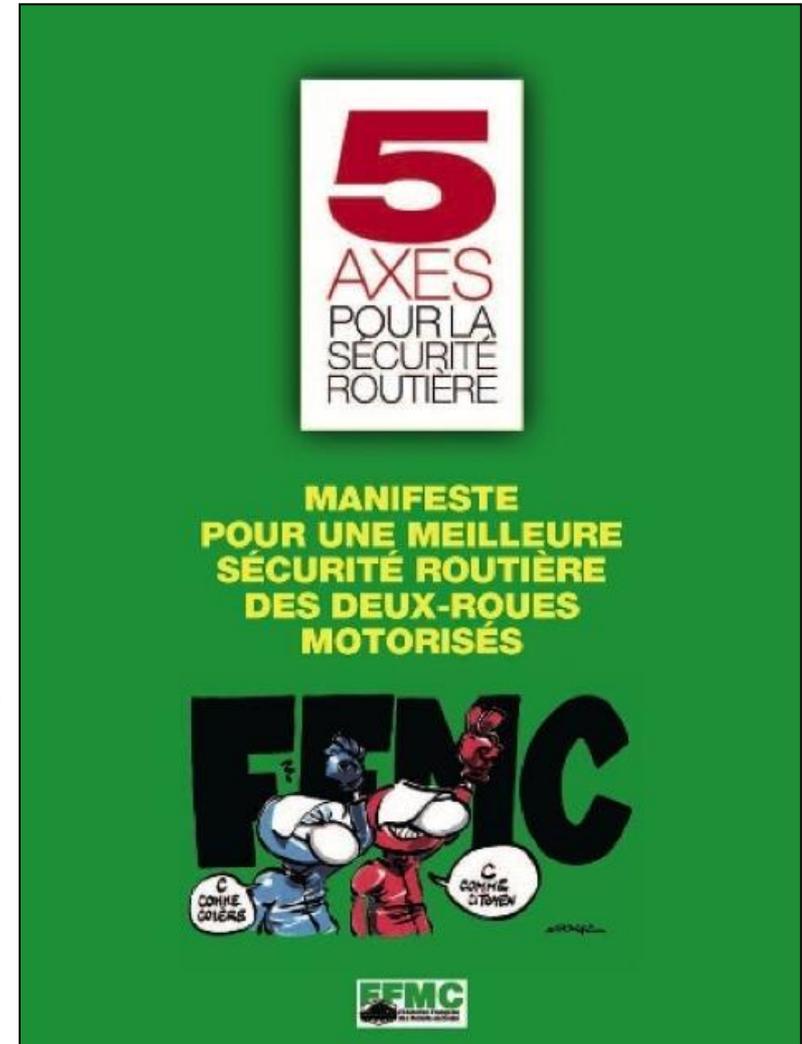
- sensibiliser davantage les conducteurs de **scooters** et de **petites cylindrées**, qui représentent une part croissante des deux-roues,
- développer les **actions de lobbying** et la présence partout où la sécurité des 2RM est en jeu,
- anticiper les **mutations des véhicules et des usages** : électriques, intermodalité...



Les propositions de la FFMC sont regroupées dans son nouveau Manifeste, un programme à destination de tous (conducteurs, éducateurs, aménageurs routiers et responsables politiques), organisé en 5 axes majeurs :

- le conducteur
- le véhicule
- l'environnement de circulation
- l'environnement institutionnel et citoyen
- les sports et les loisirs

Consultez-le en ligne à l'adresse  
<http://manifeste.ffmc.fr>



Merci de votre attention.

Pour nous contacter :

[contact@ffmc.fr](mailto:contact@ffmc.fr)

[www.ffmc.fr](http://www.ffmc.fr)

